

CHAPITRE LI

AU XIX^e SIÈCLE

Pendant l'époque tourmentée de la Révolution que nous venons de rappeler, en ce qui concerne la presqu'île de Saint-Mandrier, il y eut, en dehors de la vie de ses établissements hospitaliers et sanitaires, en dehors aussi des faits militaires, la poursuite, parfois presque suspendue, du combat pour l'existence quotidienne de son petit peuple de pêcheurs et de marins partageant la culture d'un lopin de terre avec le dur labeur de la mer.

Dépendant administrativement du quartier maritime de La Seyne, Saint-Mandrier fournissait à l'État ses inscrits maritimes, armait des bateaux de commerce et de pêche, exploitait sa madrague située à l'entrée de la rade ; son centre de population, le Cros Saint-Georges, s'il pâtissait selon les circonstances de sa situation géographique éloignée de l'intérieur du Var, bénéficiait cependant, économiquement parlant, de la présence sur les lieux d'un important hôpital, du Lazaret, d'un personnel et d'une garnison entretenus par l'État. Une école y fut dirigée, durant un temps, par des sœurs de Saint-François-d'Assise.

Du reste, cela continuera au cours du XIX^e siècle et il en est encore ainsi aujourd'hui où Saint-Mandrier connaît, plus que jamais, une réelle prospérité, ses fêtes de la Saint-Pierre, les tournois de ses joueurs réputés et une augmentation de population ⁴⁵⁰.

Comme nous traitons d'autre part et dans une rubrique particulière de l'histoire maritime de notre commune, nous nous bornerons surtout, dans le présent chapitre, à continuer le récit des faits intéressant l'hôpital de Saint-Mandrier et ses annexes pour le XIX^e siècle qui constitue, chronologiquement, la dernière période étudiée de notre ouvrage.

**L'HÔPITAL DE SAINT-MANDRIER :
MODERNISATION DE L'ÉTABLISSEMENT**

Durant toute le premier Empire, l'hôpital de Saint-Mandrier fut employé suivant les besoins du moment. L'inspecteur général du Service de Santé de la Marine, Kéraudren, y fit une tournée d'inspection en 1806.

Cet officier général prescrivit de dresser un travail descriptif et topographique de l'ensemble de l'établissement afin d'établir des comparaisons avec l'hôpital

450. Grâce surtout à la présence de la Marine.

principal de la Marine de Toulon ; à cette occasion, il fut demandé à M. de Lanessan, ingénieur des travaux hydrauliques, de faire dessiner les plans nécessaires.

De cette époque à janvier-février 1810, Saint-Mandrier demeura en veilleuse ; un peu plus tard, il connut un certain réveil du fait de l'augmentation des forces chargées de la défense du littoral de la Méditerranée. En outre, un ordre donné le 15 juillet 1811 fit ouvrir certaines de ses salles aux galeux et aux vénériens qui y furent hospitalisés ; jusque-là, les galeux étaient logés sur la *Fauvette*, vieux navire mouillé sur rade. Un rapport du 17 août 1811 constate la présence de trois cent soixante-six malades à Saint-Mandrier.

L'hôpital fonctionna donc de façon variable vers la fin de l'Empire, entre 1812 et 1815 ; ce ne sera que sous la Restauration qu'il connaîtra enfin une véritable rénovation.

Arrivé à cette époque, nous notons qu'en mars 1817 une « chaîne » de malheureux forçats y fut logée, car on craignait le typhus, mais ces hommes furent rapidement guéris ; ils repartirent bientôt pour rejoindre divers chantiers de l'arsenal où ils avaient été affectés.

Une autre « chaîne » de forçats, suivant la précédente, arriva en novembre pour être hospitalisée ; elle quitta l'hôpital en décembre pour le bagne de Toulon.

C'est ainsi que, dans le premier tiers du XIX^e siècle, Saint-Mandrier assista à des allées et venues de galériens qui étaient éloignés de Toulon à cause des épidémies de typhus qui se déclaraient dans cette ville. Au cours des mois de février, mars et avril 1830, on enregistra le décès, à l'hôpital, de près d'une centaine de forçats victimes, sans doute, de ces épidémies ; ces malheureux figurent sur les états avec la mention presque constante de « décès par fièvre » (mairie de La Seyne, rapports au sous-préfet de Toulon).

Un événement notable et attendu fut l'exécution d'importants travaux que l'on se décida enfin à réaliser entre les années 1818 et 1830.

Effectivement, vers la fin de l'année 1818, le ministre de la Marine avait approuvé un projet dressé par les soins de M. Martret-Préville, directeur des Travaux hydrauliques du port de Toulon. Il s'agissait de l'augmentation de l'hôpital de Saint-Mandrier ; en réalité, d'une véritable reconstruction de l'établissement.

Les travaux, commencés dès la réception de l'approbation ministérielle, subirent un léger ralentissement au début de 1819 car l'ingénieur des Travaux hydrauliques chargé de l'exécution, M. Raucourt de Charleville, avait cru devoir apporter certaines modifications au projet initial.

On se remit rapidement à la tâche conduite avec le plus grand dynamisme par cet ingénieur qui utilisa au maximum tous les moyens en main-d'œuvre et en matériaux dont il put disposer ; il tira du bagne les ouvriers qui construisirent les fours à chaux, qui fabriquèrent les briques, qui élevèrent les murs ⁴⁵¹.

451. Voici le texte de la plaque commémorant la création du nouvel hôpital de Saint-Mandrier : « L'An 1819, sous le règne de Louis XVIII le Désiré, et sous le ministère du baron Portal, les

M. Raucourt était, au dire des contemporains, un esprit vif et brillant qui séduisait son monde par des conceptions qui étaient jugées audacieuses ; peut-être voyait-il trop grand, pêchait-il par une certaine témérité ? D'après ses plans, le nouvel hôpital de Saint-Mandrier devait posséder quatre étages.

Il y eut des critiques, M. Raucourt rencontra des ennuis et fut attaqué par des gens qui n'avaient pas confiance en ses vues et en ses entreprises.

Chose infiniment plus grave : au cours de l'hiver 1820-1821, il se produisit un sérieux accident pendant l'exécution des travaux de l'hôpital : un pan de muraille s'écroula et occasionna l'ensevelissement d'une dizaine de travailleurs. Il s'ensuivit un arrêt complet des travaux et l'ouverture d'une enquête officielle dont nous ignorons les conclusions.

Quoi qu'il en soit, M. Raucourt de Charleville quitta les Travaux hydrauliques et la Marine ⁴⁵².

Au Service des Travaux hydrauliques de la Marine, M. Raucourt fut remplacé par l'ingénieur Bernard qui fit exécuter, dans les meilleures conditions de tenue et de sécurité, les nouveaux pavillons de l'hôpital, en limitant ces derniers, toutefois, à la hauteur de deux étages ce qui, avec les rez-de-chaussée et les combles, donnait huit vastes salles à chacun des bâtiments, lesquels étaient au nombre de trois. Pour ces réalisations, l'ingénieur Bernard avait fait prévaloir l'idée de construire trois pavillons séparés au lieu d'un corps unique de bâtiment, conception qui avait été approuvée par le ministre.

L'œuvre fut menée à bonne fin par cet éminent technicien qui, d'ailleurs, défendit Saint-Mandrier avec beaucoup de bonheur.

Ce fut M. Bernard qui fit édifier, sur une éminence, la chapelle monumentale de l'hôpital.

LA CHAPELLE

Cet édifice religieux est constitué par une élégante rotonde couronnée par une coupole surmontée d'une croix en fer forgé. Cette rotonde fut dotée d'une galerie extérieure supportée par vingt-quatre colonnes à chapiteau d'ordre ionique, le tout offrant une réelle pureté de lignes.

fondations de l'Hôpital de Saint-Mandrier ont été commencées sous l'Intendance du Maître des requêtes au Conseil d'État Baillardel de Lareinty qui, le premier, a fait employer des condamnés à la construction d'un grand édifice ; J. Sgauzin étant Inspecteur Général des Travaux Maritimes. MM. Martret-Préville, Ingénieur du Corps royal des Ponts et Chaussées, directeur, et Raucourt, Ingénieur ordinaire, furent chargés du projet et de l'exécution ».

452. Par la suite, M. Raucourt quitta la France et se rendit en Russie où il construisit des formes de radoub au port de Sébastopol, en Mer Noire, formes que les Français eurent l'occasion d'admirer plus tard à la fin de la guerre de Crimée.

Lorsqu'il était encore au service de la Marine française, M. Raucourt de Charleville avait eu l'intention de faire construire des formes semblables à l'Arsenal de Toulon, à Castigneau, mais ses propositions, à ce sujet, n'avaient pas été approuvées en haut lieu où on estimait que Toulon n'aurait pas suffisamment d'extension, dans l'avenir, pour justifier la création de pareils bassins.

Le revêtement de l'intérieur fut exécuté avec de la pierre tendre provenant des carrières de Saint-Rémy-en-Provence.

M. Bernard aurait voulu faire élever un édifice semblable à l'extrémité occidentale de la grande terrasse qui touche à la chapelle pour y loger un amphithéâtre d'anatomie et de clinique « afin, disait-il, qu'on puisse voir, formant un grandiose ensemble, l'hôpital proprement dit, les temples de la religion et de la science ». On y renonça par mesure d'économie.

Dans cette chapelle de l'hôpital de Saint-Mandrier, on peut admirer, au-dessus de l'autel, un grand tableau représentant le baptême de saint Mandrier par saint Cyprien : « À l'entrée d'une petite église, nous dit Charles Gignoux, un évêque, debout, octroie le baptême à saint Mandrier revêtu d'un costume de chevalier. À droite, une femme s'approche en tenant un enfant mourant sur ses bras ; derrière elle, des guerriers.

Cette toile est signée : V. de Clinchamp, 1857.

Les rosaces de la coupole, les chapiteaux des colonnes et le bâtiment lui-même ont été exécutés par des forçats du bagne de Toulon en 1840, année où l'agglomération de Saint-Mandrier fut constituée en paroisse. Ajoutons que le sol de la chapelle est recouvert d'une mosaïque présentant des dessins du meilleur goût.

DÉVELOPPEMENT ET AVENIR

Toujours sur les directives de l'ingénieur Bernard, un beau parc fut créé avec des allées harmonieusement dessinées ; son exécution fut l'objet des soins de M. Roux, conducteur des Travaux hydrauliques du port.

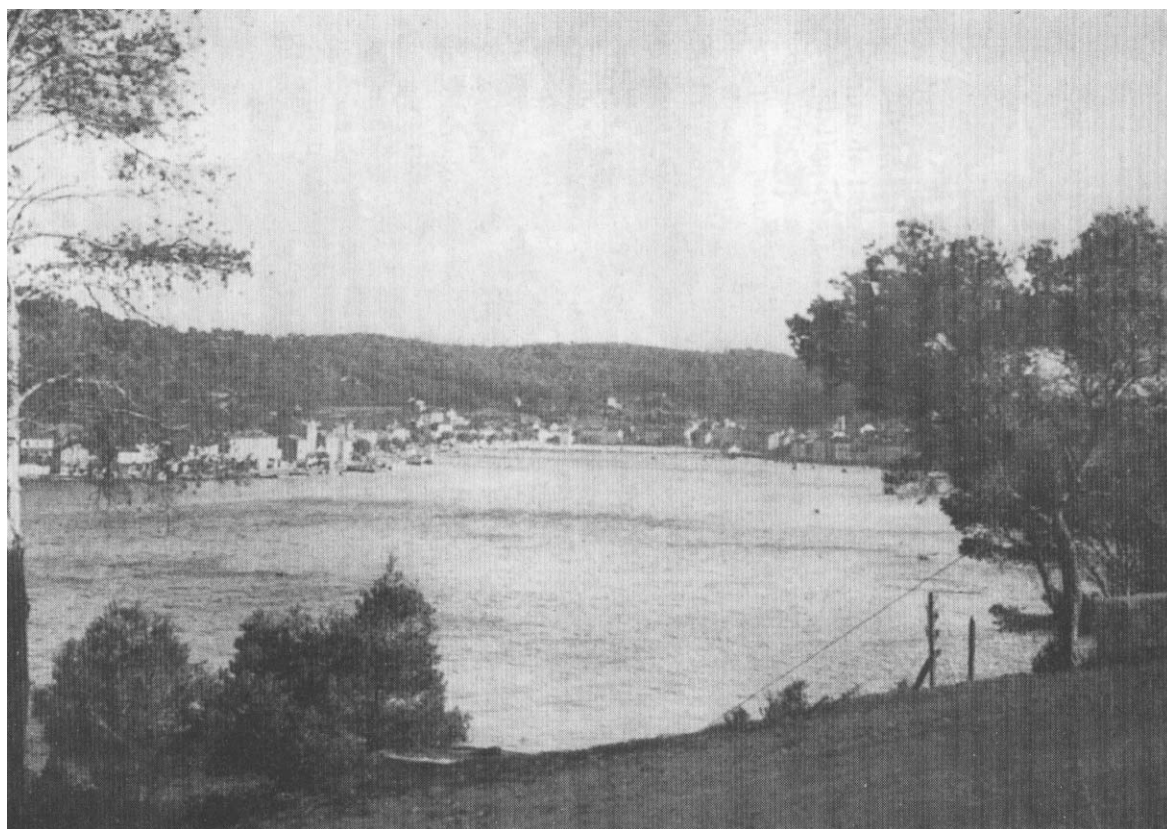
D'autre part, comme une source abondante alimentait jadis l'établissement, des travaux pour la remettre en usage furent effectués et, à l'endroit où elle se trouvait, une vaste citerne fut construite pour les besoins de l'hôpital. On sait que cette citerne possède un écho extrêmement curieux. De plus, on étudia le projet d'un immense réservoir couvert.

Ce fut en 1849 que, pour la première fois, un bateau à vapeur relia Saint-Mandrier à Toulon, service qui devint régulier en 1862 ; c'était un navire spécial, pour malades et passagers, appartenant à la Marine.

Quant au jardin botanique — que George Sand admirera en 1861 — il fut l'ouvrage de M. Raoulx, ingénieur aux Travaux hydrauliques, aidé par MM. Philippe et Auzende, jardiniers de la Marine.

Ce jardin fut établi sur l'emplacement occupé autrefois par l'ancien prieuré de Saint-Mandrier, fondé au XII^e siècle.

Au mois d'octobre 1866, l'hôpital des troupes de la guerre, à Toulon, fut supprimé et évacué ; les hommes qui s'y trouvaient encore soignés furent transférés dans les hôpitaux de la Marine où, désormais, en vertu des accords intervenus, l'armée de terre put avoir accès.



Le Cros Saint-Georges (presqu'île de Saint-Mandrier). - Cliché G. Giraudo.

D'autre part, à la date du 3 mai 1867, une dépêche ministérielle parvenue à Toulon annonçait la suppression du bagne n° 2 et celle du bagne annexe de Saint-Mandrier.

Tout au long du XIX^e siècle, Saint-Mandrier reçut des malades ou des blessés provenant soit des expéditions lointaines, soit des épidémies de choléra, soit d'Afrique du Nord, des unités marine et guerre de la région toulonnaise, des conflits européens ou des convalescents de l'Extrême-Orient.

Il eut à accueillir aussi les victimes de catastrophes et d'événements de mer : *Magenta*, la *Revanche*, La Goubbran, etc.

Les beaux ormeaux plantés vers 1830 dans l'enceinte de l'établissement furent décimés par des chenilles en 1870 ; elles avaient dévoré littéralement leur feuillage. Aussi dut-on les remplacer pendant l'hiver 1878-1879 par des eucalyptus et par des faux poivriers ⁴⁵³.

Sur le sommet le plus élevé de la presqu'île de Cépet (130 mètres d'altitude), au sud-est immédiat du village de Saint-Mandrier, se trouvent le sémaphore et les ouvrages de la Croix-des-Signaux ; le sémaphore actuel, datant du premier Empire mais modernisé depuis, ayant remplacé un ancien poste de vigie qui fonctionnait depuis un temps fort lointain.

Or, sur ce même sommet, on pouvait encore apercevoir, à la fin du XIX^e siècle, une sorte de pyramide blanche émergeant au-dessus de la verdure de la colline ; c'était le mausolée de l'amiral La Touche-Tréville élevé le 4 septembre 1810 par souscription des officiers de marine de l'escadre et du port de Toulon et par les soins du vice-amiral Emeriau, préfet maritime.

Comme dans les années 1898-1899 nos rapports avec l'Angleterre étaient plutôt délicats (affaire de Fachoda), on prêta une attention particulière à la défense des côtes françaises et, en ce qui concerne Toulon, on se rendit compte que le monument de La Touche-Tréville, haut de huit mètres, pouvait parfaitement servir de repère pour le tir de bâtiments ennemis éventuels.

L'autorité militaire décida, en conséquence, de le déplacer (14 octobre 1902). Ce transfert eut donc lieu au début du XX^e siècle.

Le mausolée fut soigneusement démoli, pierre par pierre, et reconstruit dans la nécropole de l'hôpital maritime ; le cercueil qui renfermait les restes mortels de l'illustre marin y fut déposé le 29 avril 1903 avec le plus émouvant cérémonial, et une plaque commémorative fut apposée sur ce monument funéraire. Voici l'inscription qu'elle porte :

« L'armée navale de la Méditerranée, à la mémoire de Son Excellence, le vice-amiral La Touche-Tréville, grand officier de l'Empire, mort à bord du *Bucentaure* en rade de Toulon, le 17 août 1804, commandant en chef des forces navales de la Méditerranée ».

453. D'après l'*Histoire de Saint-Mandrier*, du docteur Bérenger-Féraud, Paris, 1881.

Ultérieurement, l'hôpital de Saint-Mandrier fonctionnera régulièrement jusqu'au milieu du XX^e siècle, époque où il deviendra École des apprentis mécaniciens de la Marine, laquelle recevra des agrandissements considérables. Auparavant, il aura connu des périodes de fiévreuse activité et des heures émouvantes : catastrophes de l'*Iéna* (1906), de la *Liberté* (1911), guerres européennes, occupation, etc.

Non loin de lui s'élèvera un centre important de l'aéronautique navale.

Cet établissement du Service de Santé de la Marine était placé dans un cadre admirable, dans un site naturel et infiniment sain, au milieu de collines garnies de beaux arbres, remplies d'effluves aromatiques.

De sa partie supérieure, on jouissait d'une vue splendide sur les deux rades et sur les montagnes de Toulon, sur la côte mourillonnaise et la grande ville.

Très bien organisé et tenu, il a rendu les plus précieux services et donné de véritables satisfactions à ceux qui ont eu l'honneur de le diriger ou de s'y dévouer ; malades ou blessés y ont connu, de leur côté, le décor le plus apaisant, un air réconfortant.

Des raisons sérieuses et valables ont dû jouer en faveur de sa suppression ; il faut convenir aussi que l'important établissement de Sainte-Anne, plus central, plus rapproché des services, absolument moderne, a été établi dans un lieu judicieusement choisi, dans une exposition des plus heureuses sur les pentes ensoleillées du mont Faron. On pourrait ajouter peut-être que les deux ensembles, Sainte-Anne et Saint-Mandrier, se complétaient bien harmonieusement dans leur œuvre si belle au service de nos marins, de nos soldats et du personnel de nos arsenaux.

LE LAZARET

On ne saurait achever cette relation historique de la presqu'île de Cépet, entre la Révolution et le XX^e siècle, sans consacrer quelques lignes à l'établissement du Lazaret maritime qui était situé sur son littoral occidental, en face de la baie de Tamaris.

C'est en 1657 que la communauté de Toulon avait acheté, à des particuliers de Six-Fours, des terrains de ce quartier sur lesquels elle fit édifier tout d'abord une infirmerie assez spacieuse et ensuite des magasins ainsi qu'une chapelle qui fut dédiée à saint Roch ; le personnel de cette station sanitaire fut composé d'un capitaine des infirmeries ou garde-intendant, de plusieurs aides, d'un aumônier et d'un cantonnier.

Le lazaret eut un rôle notable en raison de l'importance que prit, sous Colbert, la marine du port de Toulon. Ses locaux furent bientôt augmentés : on construisit des parloirs, des chambres, des réfectoires, de nouveaux magasins et une vaste étuve pour la désinfection des vêtements et des malades. Il possédait des cours et des jardins. Le tout englobé dans un vaste enclos qui occupait une bonne partie du versant de la colline jusqu'à la mer.

Cet établissement de quarantaine rendra les plus grands services, aussi bien lors des épidémies qu'au cours des expéditions et des guerres extérieures ; nous avons eu l'occasion d'en parler au cours de la présente histoire, notamment dans notre relation de la préparation de l'expédition d'Égypte (1798).

Il sera complètement désaffecté vers le début du XX^e siècle et remplacé par le port du Frioul, à Marseille ; avant sa suppression, le lazaret de Saint-Mandrier comprenait : un médecin, un capitaine de la santé, un commis et deux gardes maritimes dont le siège se trouvait à Toulon, au bâtiment dit de « La Consigne » du quai Cronstadt.

Un personnel infirmier, des surveillants et un concierge résidaient sur les lieux mêmes de l'établissement.

Comme les locaux de ce dernier étaient devenus libres, le ministre de la Guerre fut autorisé, dans les années qui précédèrent 1914, à y loger des militaires de la garnison de Toulon ; ce furent des artilleurs du 3^e régiment d'artillerie coloniale qui les occupèrent.

Mais, après le conflit mondial 1914-1918, la Marine a construit sur les terrains de l'ancien lazaret un certain nombre de citernes à mazout destinées à l'approvisionnement des navires de la flotte. Le site a changé, de ce fait, complètement de caractère, et les destructions de la dernière guerre (1939-1945) ont achevé de modifier son visage.

L'ancien lazaret, avec ses vieux bâtiments dont plusieurs remontaient à l'époque de Louis XIV, sa chapelle, ses cours et ses arbres ne sont plus, aujourd'hui, qu'un souvenir.

Pour compléter nos regrets, ajoutons que lors de l'édification des citernes à mazout, la Marine a eu la fâcheuse idée d'élever un grand mur de clôture continu en bordure de la route de La Seyne à Saint-Mandrier, au-dessus du versant de l'ancien lazaret, ce qui a eu pour résultat de priver le touriste de la magnifique vue du beau paysage constitué par la baie de Tamaris, les terres de La Seyne et le cap Sicié que l'on pouvait si agréablement contempler auparavant.

AUJOURD'HUI

Formant antérieurement une section administrative de la commune de La Seyne, dotée d'un adjoint spécial (décret du 10 juin 1852), le territoire de la presqu'île de Cépet (Saint-Mandrier) en a été détaché et érigé en commune autonome par le décret du 11 avril 1950, les principales raisons fournies à l'appui de ce détachement étant la situation géographique du lieu et son éloignement de la capitale communale.

La nouvelle communauté (M. Louis Clément, maire) a l'avantage de posséder sur son territoire d'importants établissements de la Marine, des ouvrages militaires, l'industrie de la pêche et quelques navires lestés ; en outre, elle a un supplément appréciable de prospérité par l'attrait de ses beautés touristiques. Tout cela — la Marine surtout — contribue fortement à sa vitalité sociale et économique.

Ajoutons-y les phares, les P.T.T., les douanes, les écoles, etc. Il y a une trentaine d'années, Saint-Mandrier contenait aussi une succursale de la Maison Schneider, du Creusot qui procédait dans ses eaux aux essais de ses sous-marins et à l'instruction de leurs équipages.

La petite église de Saint-Mandrier a été édifiée sur un ancien terrain de l'État en 1845. Cette paroisse eut l'honneur d'avoir comme recteur un de nos plus remarquables

auteurs en langue provençale, l'abbé Léon Spariat, natif de Roumoules (Basses-Alpes).

Actuellement (1963), la paroisse de Saint-Mandrier est administrée par M. l'abbé Mortreux.

Souhaitons, pour finir, le meilleur des avenir à Saint-Mandrier qui fut, jadis, dépendance incontestée de notre antique mère commune Six-Fours-le-Grand.

FIN